

ACTION URGENTE

COLOMBIE. DEUX DIRIGEANTS DE COMMUNAUTÉS RÉCLAMANT LA RESTITUTION DE LEURS TERRES ONT ÉTÉ TUÉS

Deux dirigeants réclamant la restitution des terres des territoires collectifs de communautés afro-colombiennes des régions de Curvaradó, Jiguamiandó et Pedeguita y Mancilla, dans le département du Chocó, ont été tués par des groupes paramilitaires appartenant au groupe Autodefensas Gaitanistas de Colombia (AGC). Les habitants de ces zones humanitaires et de biodiversité se sentent menacés.

Le 9 décembre, la Commission Justice et paix, une ONG de protection des droits humains, a signalé l'homicide d'**Hernán Bedoya**, un dirigeant du territoire collectif de Pedeguita y Mancilla qui réclamait la restitution des terres de la communauté et avait dénoncé des associations illégales, des contrats frauduleux et la présence de groupes paramilitaires dans la région. Le groupe paramilitaire Autodefensas Gaitanistas de Colombia l'a tué vers 13 h 15 en lui tirant dessus 14 fois dans le village de Playa Roja, à un endroit connu sous le nom d'El Acopio. Le 26 novembre, **Mario Castaño Bravo**, un dirigeant de Curvaradó demandant également la restitution des terres de la communauté, a été tué dans sa ferme, dans la région de Florida, sur le territoire de La Larga Tumaradó. Des individus non identifiés se sont introduits chez lui et lui ont tiré dessus plusieurs fois. Mario Castaño Bravo encadrait la rédaction d'une proposition de réparations collectives qui reconnaissait les communautés comme propriétaires légitimes des territoires collectifs et limitait les possibilités pour les entreprises de mener des activités menaçant la vie, les terres ou la dignité des habitants sans consultation.

Les deux dirigeants avaient obtenu des mesures de protection de l'Unité de protection nationale, mais celles-ci se résumaient à leur fournir des gilets pare-balles et des téléphones portables. Ces événements prouvent l'inefficacité des mesures de protection accordées par le gouvernement colombien et l'Unité de protection nationale.

D'après la Commission Justice et paix, qui soutient les procédures collectives dans le département du Chocó, ces homicides visent à entraver les procédures de revendications foncières dans 13 zones humanitaires et de biodiversité mises en place pour assurer les retours et les réparations pour les familles déplacées dans les années 1990. Les habitants de cette région craignent que de tels événements se reproduisent. Les habitants des zones humanitaires et de biodiversité se sont vu accorder des mesures de protection par la Cour constitutionnelle de Colombie et la Commission interaméricaine des droits de l'homme a accordé des mesures conservatoires à cinq des dirigeants. Cependant, ces personnes sont toujours menacées par les activités du groupe Autodefensas Gaitanistas de Colombia dans la région.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités d'apporter une réponse exhaustive aux informations concernant les zones humanitaires et de biodiversité dans les bassins des fleuves Curvaradó et Jiguamiandó, d'assurer le respect des limites des zones humanitaires, de garantir la sécurité des membres des communautés et de renforcer la présence des forces de sécurité de l'État dans la région ;
- demandez-leur de diligenter immédiatement une enquête impartiale sur les homicides des deux hommes, d'en rendre publiques les conclusions et de déférer à la justice les responsables présumés ;
- engagez-les à prendre sans délai des mesures pour démanteler les groupes paramilitaires, comme le gouvernement s'y est engagé et conformément aux recommandations des organisations internationales.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 22 JANVIER 2018 À :

Président de la République

Juan Manuel Santos
 Presidente de Colombia
 Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26,
 Bogotá, Colombie

Courriel : contacto@presidencia.gov.co

Twitter : @JuanManSantos

Formule d'appel : Excmo. Sr.

Presidente, / Monsieur le Président,

Directeur de l'Unité nationale de protection

Diego Fernando Mora
 Calle 63 N. 14-97
 Bogotá D. C., Colombie

Courriel : correspondencia@unp.gov.co

Twitter : @DiegoFMoraA,

@UNPColombia

Formule d'appel : Sr. Director, /

Monsieur,

Copies à :

Commission Justice et paix
 Carrera 37A Núm. 25B-42
 Bogotá D. C., Colombie
 Fax : +57 1 2687179

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays. (adresse/s à compléter) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
 INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

COLOMBIE. DEUX DIRIGEANTS DE COMMUNAUTÉS RÉCLAMANT LA RESTITUTION DE LEURS TERRES ONT ÉTÉ TUÉS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

La Commission Justice et paix travaille en collaboration avec des communautés indigènes et d'ascendance africaine établies dans les bassins des fleuves Curvaradó et Jiguamiandó, qui essaient de récupérer leurs terres. Dans ces zones, des paramilitaires occupent les terres de certaines communautés indigènes et d'ascendance africaine depuis 2005.

Ces dernières années, de nombreuses personnes qui avaient fui leurs terres, dont elles avaient été chassées par la force par des paramilitaires et par les forces de sécurité à la fin des années 1990, sont revenues s'installer au sein des communautés des bassins du Curvaradó et du Jiguamiandó. Ces populations ont cherché à défendre leurs droits fonciers et à empêcher l'expansion des plantations illégales de palmiers à huile et d'autres activités économiques sur leur territoire. Pour cette raison, nombre de leurs membres ont été menacés, voire tués. Malgré des ordonnances répétées de la Cour constitutionnelle, les terres n'ont pas été rendues à ces populations.

En avril 2006, une « zone humanitaire », la première de nombreuses à venir, a été créée. Ces « zones humanitaires » sont des zones clairement délimitées dont les habitants demandent aux parties au conflit de respecter leur décision de ne pas prendre part aux hostilités. Elles sont pour eux un moyen de se protéger et d'exiger le respect du droit de la population civile de ne pas être impliquée dans le conflit.

Depuis 2015, des informations font état de la présence dans la région de groupes paramilitaires faisant des incursions dans les zones humanitaires et de biodiversité de la municipalité de Riosucio, répandant la peur au sein de la population et menaçant les dirigeants des communautés. Le bureau du médiateur a émis plusieurs avertissements quant à la vulnérabilité des communautés de la région et aux risques de nouveaux déplacements. Malgré ces mises en garde, l'État n'apporte toujours pas de réponse globale ni opportune et les habitants se sentent menacés par les groupes paramilitaires.

Noms : Hernán Bedoya (h), Mario Castaño Bravo (h) et les habitants des zones humanitaires et de biodiversité du département du Chocó.
Hommes et femmes

AU 268/17, AMR 23/7588/2017, 11 décembre 2017